

ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2009

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Correspondance
5. Période de questions - Parole à l'assemblée
6. Présentation des comptes fournisseurs
7. Rapport des comités :
 - Rapport de l'inspectrice en bâtiment :**
 - 7.1 Copie conforme – lettre pour usage non autorisé
 - 7.2 Rapport d'activités – Inspectrice adjointe
 - Rapport de l'inspecteur municipal :**
 - 7.3 Rapport des activités réalisées
8. Engagement de crédit - Juillet 2009
9. Adoption de règlement
10. Avis de motion
11. Concernant demande d'octroi déneigement des chemins privés
12. Engagement de la directrice-générale et secrétaire-trésorière
13. Démission-Conseiller au siège no 2 – M. Réal Marcotte
14. Différentes demandes – Comité de Loisirs Lac-aux-Sables Inc
15. Campagne de souscription – La Fondation Denis Bourassa Soulard
16. Demande d'autorisation stationnement rue Cloutier – Comité de Loisirs de Lac-aux-Sables
17. Sauvons les bureaux de postes publics et la livraison en milieu rural
18. DGE – Formation présidente d'élection
19. Acceptation offre de service – Tournesol paysagiste
20. Offre d'achat de terrain – 2333-5276 Québec Inc.- Assainissement des eaux usées
21. Autorisation IMS/PLURITEC – Assainissement des eaux usées
22. Avis de motion – Assainissement des eaux usées
23. Inscription – Assises Annuelles FQM- septembre 2009
24. Organigramme municipal – Nomination
25. Appel d'offres – Déneigement des cours des immeubles municipaux
26. Appel d'offres – Entretien des chemins d'hiver
27. Prolongation de contrat – Inspectrice adjointe
28. Arrêt des procédures – Chemin de contournement secteur du village St-Marc, chemin Ste-Marie
29. Demande de compensation pour un axe à double vocation - MTQ
30. Approbation des dépenses – Chemin Tawachiche
31. Demande d'aide financière au programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eaux usées (PRECO)
32. Mandat à IMS – Réfection de la station de pompage #2
33. Inscription formation – inspectrice en bâtiment et en environnement
34. Demande de commandite – Tournoi de golf de nuit – Gazelles Paquin-Tousignant
35. Appel de proposition – Plans et devis- renouvellement de conduites et services Pour parc industriel
36. Varia :
 - 36.1 Égout pluvial – Rue Buisson et prolongement égout rue St-Alphonse
37. Période de questions – Parole à l'assemblée
38. Levée de l'assemblée

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce troisième jour d'août et deux mil neuf (3 août 2009) à la salle municipale d'Hervey-Jonction, 831 rue Auguste-Lagacé.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire
Jacques Champagne, conseiller
Yvon Bourassa, conseiller
Marielle Denis, conseillère

FORMANT QUORUM

1. Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de Monsieur Marius St-Amant, Maire. Mme Madeleine Hébert agit à titre de secrétaire-trésorière intérimaire de l'assemblée.

2009-08-249

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 3 août 2009 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2009-08-250

3. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la session régulière du 6 **juillet 2009**, ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que les procès-verbaux de la session régulière du 6 juillet 2009, ont été adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

2009-08-251

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 03-08-2009 préparé par Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire faisant état de la correspondance du mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 03-08-2009.

5. Période de question – Parole à l’assemblée

Début : 19h45
Fin : 20h00

2009-08-252

6. Adoption des comptes Fournisseurs

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (5), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 juillet 2009 au montant de 140 646,18\$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 juillet 2009.

Madeleine Hébert
Secrétaire-trésorière intérimaire

ADOPTÉE

2009-08-253

7. Rapport des comités

Rapport de l’inspectrice en bâtiment

- 7.1 Copie conforme – lettre pour usage non autorisé
- 7.2 Rapport d’activités – Inspectrice adjointe

Rapport de l’inspecteur municipal

- 7.3 Rapport des activités réalisées

Il est proposé par Jacques Champagne et appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (3) d’accepter les dépôts des différents comités.

ADOPTÉE

2009-08-254

8. Engagement de crédits – Août 2009

Il est proposé Marielle Denis par appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l’unanimité des conseillers (3), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

1. Voirie

Description	Montant
Pluvial rue Cloutier	7 156,80\$ avec taxes. Remb TPS de 536,76\$
Rechargement ch. Tawachiche-Ouest Ponceau, fossé et rechargement 2 ^e rg Price Ponceau lac-Missionnaire	28 000\$ + tx (10 000\$ subvention accordé Michel Matte
Rechargement Chemin Touzin, Bois-Francis, Brûlé et Sainte-Marie	+ 18 000\$ subvention MRNF à confirmer)

2. Matériel – Premier répondant

Description	Montant
1 epipen – adulte 1 epipen – junior 2 sacs à oxygène 3 colliers cervicaux 3 tubes insta-glucose	419.05 + tx

Poste budgétaire 02 23000 649

3. Urbanisme

Description	Montant
Pastilles de fluoriscine (colorant pour test étanchéité)	70\$ + tx

Poste budgétaire 02 610000 670

4. Salle Hervey-Jonction

Description	Montant
Réparation intérieure et remplacement du tuyau d'alimentation en eau	6000\$ + taxes

5. Service incendie

Description	Montant
Réparation du moteur de l'unité d'urgence	1000\$ + taxes

Poste budgétaire 02 22002 525

ADOPTÉE

2009-08-255

11. Concernant l'octroi d'aide financière pour le déneigement des chemins privés

CONSIDÉRANT la politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour le déneigement des chemins privés – Article 70 de la Loi sur les Compétences municipales adoptée lors de la séance du 4 décembre 2006 ;

CONSIDÉRANT que la demande déposée par Raymond Lefebvre & Fils Ltée pour une partie du chemin du Lac-du-Missionnaire (5,2 km) est conforme à la politique, sauf à distraire une partie de 1,8 km qui est sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thècle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Marielle Denis par appuyé Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde un montant de 1 496,00\$ \$ pour le déneigement de 3,4 km (3,4 km x 440\$/km) d'une partie du chemin du Lac-du-Missionnaire.

ADOPTÉE

2009-08-256

12. Embauche d'une Directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3) que le conseil de la municipalité de Paroisse de Lac-aux-Sables engage Mme Valérie Cloutier comme directrice générale & secrétaire-trésorière de la municipalité. Mme Cloutier débutera ses fonctions, une journée par semaine à partir du 4 août et occupera le poste à temps plein à compter du 21 septembre 09. Les conditions d'embauche et de travail sont définies par contrat dûment adopté par le conseil après entente. Le maire est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2009-08-257

13. Démission siège no 2 – M. Réal Marcotte

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), d'accepter la demande de démission de M. Réal Marcotte, conseiller au siège no 2. Étant donné le cours délai, moins de douze (12) mois avant les prochaines élections municipales, le poste au siège no. 2 demeure vacant.

ADOPTÉE

2009-08-258

14. Différentes demandes – Comité de loisirs de Lac-aux-Sables Inc

Il est Yvon Bourassa, proposé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3) d'accepter les demandes du Comité de Loisirs de Lac-aux-Sables Inc, à savoir :

- L'achat d'équipements sportifs pour montant de 348,5\$ taxes incluses;
- Avoir la permission de vendre des boissons alcoolisées lors de la fête estivale qui se tiendra le 22 août prochain au parc de la Pointe du Vieux Moulin;

ADOPTÉE

2009-08-259

15. Campagne souscription annuelle – La Fondation Denis Bourassa Soulard

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3) de souscrire un montant de 50\$ pour la campagne annuelle pour la Fondation Denis Bourassa Soulard .

ADOPTÉE

2009-08-260

16. Demande d'autorisation stationnement rue Cloutier-Comité de Loisirs Lac-aux-Sables

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3) d'autoriser le stationnement sur la rue Cloutier et Sainte-Marie sur un coté seulement pour la journée du 22 août 2009. La signalisation interdisant le stationnement devra être retiré ou caché durant cette période.

ADOPTÉE

2009-08-261

17. Sauvons les bureaux de postes publics et la livraison en milieu rural

ATTENDU QUE le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures qui permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé;

ATTENDU QUE le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales;

ATTENDU QUE ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada;

ATTENDU QUE le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boîtes vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE, la Municipalité de Lac-aux-Sables écrive à Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et demande que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet :

1. de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaire pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés;
2. de réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleuses ou travailleurs des postes.

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne, qu'il soit aussi résolu que nous demandions que le ministre Merrifield consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

ADOPTÉE

2009-08-262

18. DGE – Formation présidente d'élection

Il est résolu par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (3) que la directrice générale et secrétaire-trésorière, présidente d'élection assiste à une formation à Trois-Rivières le 12 août 2009 en remplacement de la résolution no 2009-06-189 qui nommait notre ancienne directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Anne-Marie Lupien pour cette formation. Les frais de déplacement et de repas seront assumés par la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2009-08-263

19. Acceptation offre de service – Tournesol paysagiste

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité de conseillers (3), d'accepter l'offre de Tournesol paysagiste, sauf la fourniture et l'épandage de l'engrais 4-4-8 à la Place Julien Rivard, face au bureau municipal et à la salle communautaire d'Hervey-Jonction pour un montant 2 240\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2009-08-264

20. Offre d'achat de terrain – 2333-5276 Québec Inc.- Assainissement des eaux usées

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (3) d'entériner la lettre qui a été transmise par Me André Lemay le 17 juillet 2009 à 2333-5276 Québec Inc concernant l'offre d'achat relativement à l'acquisition d'une partie des lots 26-p, 27-p et 28-p de la Paroisse de St-Rémi nécessaire pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées

ADOPTÉE

2009-08-265

21. Autorisation IMS/PLURITEC – Assainissement des eaux usées

ATTENDU QUE le projet d'assainissement des eaux usées déposé avec les plans 90% répond aux attentes de la municipalité ;

ATTENDU QUE IMS/PLURITEC finalise les plans et devis à 100% pour les procédures de soumission pour la réalisation des travaux ;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation doit être déposé au MDDEP pour la réalisation des travaux ;

Il est proposé par Marielle Denis, et appuyé par Yvon Bourassa, et résolu à l'unanimité des conseillers (3) que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise IMS/PLURITEC :

- À déposer pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables les plans et devis pour soumission du projet d'assainissement des eaux au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs pour la demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement ;
- À procéder à la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction d'assainissement des eaux usées de Lac-aux-Sables du 17 août 2009 au 21 septembre 2009. L'ouverture des soumissions aura lieu le 21 septembre 2009 à 14 :00 au bureau municipal, 820, St-Alphonse à Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2009-08-266

22. Avis de motion – Assainissement des eaux usées

ATTENDU QUE IMS/PLURITEC finalise les plans et devis à 100% pour les procédures de soumission pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées dans le cadre du programme FIMR ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires Municipales, des Région et de l'occupation du Territoire financera ce projet d'assainissement dans une proportion de 85% :

Jacques Champagne donne avis de motion que la municipalité étudiera et adoptera s'il y a lieu à une séance ultérieure, un règlement d'emprunt relativement à la construction d'un nouveau système d'assainissement des eaux usées dont les travaux doivent débiter en novembre 2009. Le montant sera précisé à la suite de l'ouverture des soumissions le 21 septembre 2009.

ADOPTÉE

2009-08-267

23. Inscription – Assises Annuelles FQM- septembre 2009

Il est proposé par Jacques Champagne et appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil autorise M. Yvon Bourassa, conseiller à participer aux Assises annuelles de la FQM, les 24,25 et 26 septembre 2009 au Centre des Congrès de Québec. Les frais d'inscription (535\$ + taxes) et de séjour seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

2009-08-268

24. Organigramme municipal - Nomination

CONSIDÉRANT la démission du conseiller #2, il y a lieu de revoir l'organigramme des tâches des membres du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité des conseillers (3) que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme les conseillers responsables de chacun des départements municipaux à savoir :

Département	Conseiller responsable	Poste
Administration	Marius St-Amant	Maire
Sécurité publique	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 5
Bibliothèque	Marielle Denis	Conseillère siège # 4
Loisirs	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 2
Parcs & Terrains de jeux	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 2
Salles municipales (LAS & HJ)	Marius St-Amant	Maire
Transport (voirie – déneigement - signalisation)	Marius St-Amant Jean-Pierre Delisle	Maire Conseiller siège # 6
Égout	Jacques Champagne	Conseiller siège # 3
Aqueduc	Yvon Bourassa	Conseiller siège # 5
Dépôt en tranchée	Marius St-Amant	Maire
Urbanisme & Environnement	Jacques Champagne	Conseiller siège # 3
Développement économique	Marielle Denis	Conseillère siège # 4
Développement social (OMH)	Marius St-Amant Jacques Champagne	Maire Conseiller siège # 3

ADOPTÉE

2009-08-269

25. Appel d'offres – Déneigement des cours des immeubles municipaux

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité des conseillers (3) que ce conseil de publier un avis d'appel d'offre pour le déneigement des cours des immeubles municipaux 2009-2010. Les soumissions seront reçues jusqu'à 14h00 le 10 septembre 2009 dans des enveloppes scellées au bureau de la Secrétaire-trésorière intérimaire. La Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

ADOPTÉE

2009-08-270

26. Appel d'offres – Entretien des chemins d'hiver

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que ce conseil demande des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et d'une option pour 2 années supplémentaires 2012-2013 et 2013-2014 en publiant un avis d'appel d'offres dans Le Nouvelliste ainsi que sur un système électronique d'appel d'offres. Les soumissions seront reçues jusqu'à 14h00 le 10 septembre 2009 dans des enveloppes scellées au bureau de la Secrétaire-trésorière intérimaire. La Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

ADOPTÉE

2009-08-271

27. Prolongation de contrat – Inspectrice adjointe

CONSIDÉRANT que la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière ne sera en fonction qu'à partir du 21 septembre 2009;

CONSIDÉRANT que l'inspectrice en bâtiment et en environnement occupe toujours le poste de directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT que la première échéance relativement à la revégétalisation des berges est le 30 septembre 2009;

CONSIDÉRANT que l'inspectrice adjointe mène se dossier depuis son engagement en mai 2009;

CONSIDÉRANT que son contrat se termine le 22 août 2009;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jacques Champagne et appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (3), de prolonger le contrat de Mme Lyne Morneau, inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement jusqu'au 2 octobre 2009.

ADOPTÉE

2009-08-272

28. Arrêt des procédures – Chemin de contournement secteur du village St-Marc, chemin Ste-Marie

CONSIDÉRANT les diverses rencontres et tentatives de discussions avec les promoteurs ;

CONSIDÉRANT qu'un projet de contournement de cette ampleur a beaucoup d'incidences tant économiques, environnementales que fiscales ;

CONSIDÉRANT qu'un règlement d'emprunt pour ce type de projet n'est pas standard et se doit d'être approuvée par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire ;

CONSIDÉRANT que les promoteurs ont déposés une dernière offre expirant le 20 juillet 2009 ;

CONSIDÉRANT que la structure proposée présente trop de difficulté pour assurer le succès d'un tel projet ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), d'entériner la lettre qui a été transmise par Me André Lemay le 17 juillet 2009 aux promoteurs Me Denis Sirois et M. Régnald Savard informant ces derniers qu'il est préférable de suspendre les négociations et tentatives d'ententes concernant le projet du chemin de contournement du chemin Sainte-Marie dans le secteur du village St-Marc.

ADOPTÉE

2009-08-273

29. Demande de compensation pour un axe à double vocation - MTO

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/an
Chemin Tawachiche	10,8 km	Bois	1 000 voyages

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné et ce, sur une longueur totale de 10,8 km.

ADOPTÉE

2009-08-274

30. Approbation des dépenses – Chemin Tawachiche

CONSIDÉRANT la subvention versée par le Ministère des Transport dans sa correspondance du 17 mars 2009;

CONSIDÉRANT que la 2^e phase des travaux a été complétée pour la période 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (3) :

- d'approuver les dépenses réalisées pour le rechargement sur le chemin Tawachiche au montant de 35 056,38\$ (C&G Bertrand) dont une tranche de 20 000\$ est subventionnée par le programme pour l'amélioration du réseau routier par le MTQ;
- de déclarer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur une route dont la gestion incombe à la municipalité;
- d'autoriser la secrétaire-trésorière intérimaire à compléter le formulaire nécessaire par et pour la municipalité pour obtenir le versement de la subvention.

ADOPTÉE

2009-08-275

31. Demande d'aide financière au programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eaux usées (PRECO)

CONSIDÉRANT que la nouvelle programmation de travaux relative au remboursement d'une partie de la taxes d'accise fédérale sur l'essence a été approuvée par le MAMROT ;

CONSIDÉRANT que des travaux de renouvellement de conduites LS-98 et LS-99 de la rue St-Alphonse, jugés prioritaires selon notre plan d'intervention, y ont été retranchés dans la taxe d'accise ;

CONSIDÉRANT que notre plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures municipales a été adoptée par la municipalité et approuvée par le MAMROT ;

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide financière au programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eaux usées (PRECO) ;

CONSIDÉRANT que d'autres tronçons ont été jugés prioritaires;

CONSIDÉRANT que le débit d'incendie requis est insuffisant pour les installations actuelles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé Par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3) de :

- D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eaux usées (PRECO) pour les tronçons d'eau potable LS-98 et LS-99 pour l'année 2009 ;
- D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eau potables et d'eaux usées (PRECO) pour les tronçons d'eau potable LS-48, LS-50, LS-51, LS-54 et LS-55 pour l'année 2010 ;

- De confirmer que les tronçons ci-haut mentionnés, ont été jugés prioritaires dans notre plan pour le renouvellement des infrastructures municipales ;

ADOPTÉE

2009-08-276

32. Mandat à IMS – Réfection de la station de pompage #2

CONSIDÉRANT que la nouvelle programmation de travaux relative au remboursement d'une partie de la taxes d'accise fédérale sur l'essence a été approuvée par le MAMROT ;

CONSIDÉRANT que les travaux relatifs à la réfection de la station de pompage #2 y sont inclus ;

CONSIDÉRANT que IMS a réalisé les plans et devis en 2005 ainsi que la procédure d'appel d'offres mais que les soumissions déposées dépassaient largement le budget prévu alors ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), de mandater, après approbation des frais, IMS pour la mise à jour des plans et devis de la station de pompage #2 et d'effectuer la procédure d'appel d'offres afin que les travaux soient complétés d'ici le 31 décembre 2009.

ADOPTÉE

2009-08-277

33. Inscription formation – Inspectrice en bâtiment et en environnement

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3) d'autoriser l'inspectrice en bâtiment et en environnement à suivre la formation "Permis...pas permis", le 12 novembre 2009 à Trois-Rivières par la COMBEQ. Les frais de d'inscription (235\$ + taxes) et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

2009-08-278

34. Demande de commandite – Tournoi de golf de nuit – Gazelles Paquin-Tousignant

CONSIDÉRANT que Claude Paquin et Katia Tousignant sont associés avec le Club des petits déjeuners du Québec pour leur projet Aïcha les Gazelles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), de verser une aide financière de 160\$ pour leur tournoi de golf de nuit qui aura lieu le 8 août 2009 au club de golf Le St-Rémi.

ADOPTÉE

2009-08-279

35. Appel de proposition – Plans et devis – Renouvellement de conduites et Services pour le Parc industriel

CONSIDÉRANT que les demandes d'aides financières qui ont été demandées pour les travaux de renouvellement de conduites ainsi que le projet d'apporter les services dans le parc industriel ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité des conseillers (3), de procéder à un appel de proposition pour la réalisation des plans et devis pour les travaux de

renouvellement de conduites soumises dans le cadre du programme PRECO ainsi que pour l'installation des services pour desservir le parc industriel municipal sur le chemin du lac-Huron, aux firmes suivantes :

IMS- Pluritec
Messar
Dessau-Soprin

L'appel sera fait après la confirmation des demandes d'aides financières.

ADOPTÉE

36. Varia

2009-08-280

Égout pluvial – Rue Buisson et prolongement égout rue St-Alphonse

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (3), de demander à IMS-PLURITEC de faire des plans et devis pour un égout pluvial au coin de la rue Buisson et Lavallée, ainsi que le prolongement des égouts du numéro civique 650 à 700 rue Saint-Alphonse.

ADOPTÉE

37. Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20h38

Fin : 20h51

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière intérimaire de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Madeleine Hébert, Secrétaire-trésorière

2009-08-281

38. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que la séance soit levée à 20h51.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant,
Maire

Madeleine Hébert
Secrétaire-trésorière intérimaire